

## \*Dunes grises des côtes atlantiques

\* Habitat prioritaire  
CODE CORINE 16.222

### Caractères diagnostiques de l'habitat

#### Caractéristiques stationnelles

Cet habitat se situe immédiatement au contact du revers interne de la dune mobile.

Il se développe sur un substrat sablo-humifère pouvant s'échauffer et devenir très sec en été, de granulométrie assez fine, mais pouvant être plus grossière, et plus ou moins enrichi en débris coquilliers.

#### Variabilité

Variabilité géographique :

- variabilité liée aux arrière-dunes fixées de petits systèmes liés aux anses ou aux placages sur roches, hors saupoudrage d'arènes, et ayant subi jadis un pâturage extensif, du littoral ouest-armoricain : **association à Serpolet arctique** (*Thymus polytrichus* subsp. *britannicus*) et **Immortelle des sables** (*Helichrysum stoechas*) (*Thymo drucei*-*Helichrysetum stoechadis*);

- variabilité liée aux arrière-dunes plates sur substrat sablo-graveleux calcaire, avec pâturage ancestral très extensif, du littoral sud-armoricain : **association à Éphédra à deux épis** (*Ephedra distachya*) et **Rose pimprenelle** (*Rosa pimpinellifolia*) (*Roso spinosissimae*-*Ephedretum distachyae*);

- variabilité liée aux arrière-dunes plates sur substrat calcaire fixé, avec pâturage extensif, du littoral de la Loire à la Gironde : **association à Armoise maritime** (*Artemisia campestris* subsp. *maritima*) et **Éphédra** (*Artemisia lloydii*-*Ephedretum distachyae*);

- variabilité liée aux formes de jeunesse des associations à Éphédra qu'elle précède dans la séquence zonale du littoral maritime entre Loire et Gironde : **association à Armoise de Lloyd et Immortelle des sables** (*Artemisia lloydii*-*Helichrysetum stoechadis*);

- variabilité liée aux sables fixés plus ou moins décalcifiés des premières lettres internes des grandes dunes de Gascogne : **association à Silène de Porto** (*Silene portensis*) et **Immortelle des sables** (*Sileno portensis*-*Helichrysetum stoechadis*);

- variabilité liée aux arrière-dunes du littoral basque, du nord de l'Adour à Anglet : **association à Corbeille- d'or** (*Alyssum loiseleuri*) et **Immortelle des sables** (*Alyssum loiseleuri*-*Helichrysetum stoechadis*).

#### Physionomie, structure

Végétation de pelouse rase, le plus souvent fermée à semi-fermée, présentant une seule strate, dominée par des chaméphytes associés à diverses herbacées; richesse en espèces de mousses et de lichens, qui forment parfois un tapis dense.

#### Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Immortelle des sables	<i>Helichrysum stoechas</i>
Serpolet arctique	<i>Thymus polytrichus</i> subsp. <i>britannicus</i>
Euphorbe de Portland	<i>Euphorbia portlandica</i>
Gaïlet des sables	<i>Galium arenarium</i>
Éphédra à deux épis	<i>Ephedra distachya</i>

Tortule ruraliforme	<i>Tortula ruraliformis</i>
Laïche des sables	<i>Carex arenaria</i>
Violette naine	<i>Viola kitaibeliana</i>
Rose pimprenelle	<i>Rosa pimpinellifolia</i>
Ail à tête ronde	<i>Allium sphaerocephalum</i>
Aspérule à l'esquinancie	<i>Asperula cynanchica</i>
Silène de Porto	<i>Silene portensis</i>
Œillet de France	<i>Dianthus hyssopifolius</i> subsp. <i>gallicus</i>
Asperge prostrée	<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>prostratus</i>
Armoise maritime	<i>Artemisia campestris</i> subsp. <i>maritima</i>
Corbeille d'or	<i>Alyssum loiseleuri</i>
Cynoglosse des dunes	<i>Omphalodes littoralis</i>
Linaire des sables	<i>Linaria arenaria</i>
Verge d'or à grosse racine	<i>Solidago virgaurea</i>
Fétuque des Basques	<i>Festuca vasconensis</i>
Orpin âcre	<i>Sedum acre</i>
Panicaut champêtre	<i>Eryngium campestre</i>
Koelérie blanche	<i>Koeleria albescens</i>
Corynéphore	<i>Corynephorus canescens</i>
Jasione maritime	<i>Jasione crispa</i> subsp. <i>maritima</i>
Crépide bulbeux	<i>Aetheorhiza bulbosa</i>
Herniaire cilié	<i>Herniaria ciliolata</i> subsp. <i>robusta</i>
Gaïlet des sables	<i>Galium arenarium</i>
Cladonies	<i>Cladonia</i> spp.
(plusieurs espèces)	

#### Confusions possibles avec d'autres habitats

Cet habitat peut être confondu avec les végétations des dunes grises de la mer du Nord et de la Manche appartenant au *Galio-Koelerion albescens* et au *Corynephorion canescens* (fiche : 2130-1); il s'en distingue par sa structure dominée par les chaméphytes.

#### Correspondances phytosociologiques

- Alliance : *Euphorbio portlandicae*-*Helichryson stoechadis*
- ◆ Associations :
  - Thymo drucei*-*Helichrysetum stoechadis*
  - Roso spinosissimae*-*Ephedretum distachyae*
  - Artemisia lloydii*-*Ephedretum distachyae*
  - Artemisia lloydii*-*Helichrysetum stoechadis*
  - Sileno portensis*-*Helichrysetum stoechadis*
  - Alyssum loiseleuri*-*Helichrysetum stoechadis*

#### Dynamique de la végétation

##### Spontanée

En raison de l'abandon du pâturage de parcours extensif sur l'ensemble des dunes littorales de la façade atlantique française,

cet habitat peut présenter une nette dynamique d'embroussaillage par les ligneux bas dans les parties les plus internes et abritées des dunes fixées.

### Liée à la gestion

Un pâturage extensif conduit en parcours constituerait un mode de gestion favorable au maintien de cet habitat.

### Habitats associés ou en contact

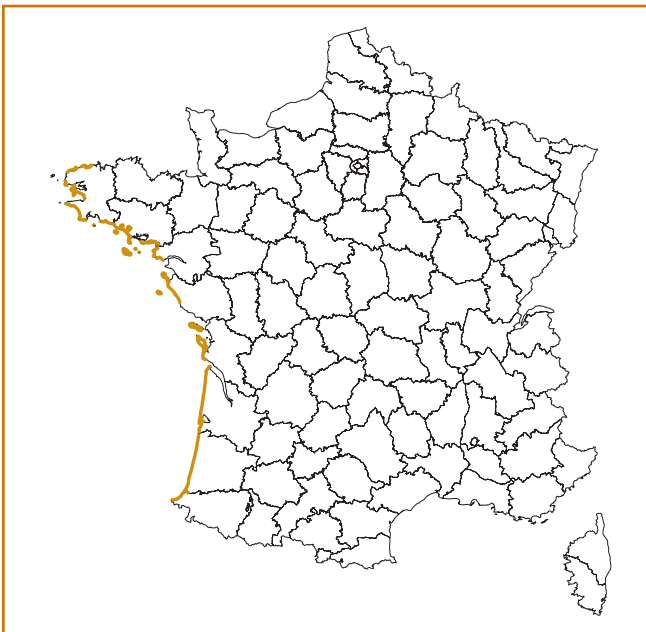
Dunes mobiles et leur revers interne (UE : 2120).

Fourrés arrière-dunaires.

Dunes boisées du littoral atlantique (UE : 2180).

### Répartition géographique

Cet habitat est réparti sur les massifs dunaires des littoraux de la façade atlantique française, des côtes ouest-armoricaines au Pays basque, avec, pour certaines associations, une distribution plus strictement limitée géographiquement.



### Valeur écologique et biologique

Intérêt patrimonial majeur de ce type d'habitat lié à la présence de nombreuses espèces végétales protégées au niveau national et régional, ou inscrites au Livre rouge de la flore menacée de France.

Protection au niveau national : Œillet de France (*Dianthus hysopifolius* subsp. *gallicus*), Corbeille-d'or (*Alyssum loiseleuri*), Cynoglosse des dunes (*Omphalodes littoralis*), Carotte de Gadeceau (*Daucus carota* subsp. *gadeceau*).

Protection au niveau régional : Linaire des sables (*Linaria arena-ria*), Verge d'or à grosse racine (*Solidago virgaurea* subsp. *macro-rhiza*), Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*), Scolyme d'Espagne (*Scolymus hispanicus*), Lys des sables (*Pancreatium maritimum*).

La plupart des associations végétales rattachées à ce type d'habitat présentent une distribution géographique très limitée géographiquement et sont endémiques du littoral atlantique français.

Certains massifs dunaires de Bretagne sur lesquels cet habitat couvre d'assez vastes étendues sont des sites de nidification d'oiseaux à forte valeur patrimoniale : Œdicnème criard, (*Burhinus oedicnemus*), Alouette calandrelle (*Calandrella brachydactyla*), Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)...

### Espèces de l'annexe II de la directive « Habitats »

Cynoglosse des dunes (*Omphalodes littoralis*, UE : 1676\*).

### Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

#### États à privilégier

Formation de pelouse rase à fort recouvrement, avec présence d'un tapis bryo-lichénique important.

#### Autres états observables

Présence d'arbustes colonisateurs dans les zones abandonnées.

### Tendances évolutives et menaces potentielles

Ce type d'habitat est en régression dans les sites les plus fréquentés : la fréquentation de la dune fixée génère en effet un piétinement défavorable à son maintien (stationnement des véhicules, piétons, chevaux).

Dans le contexte global d'enrichissement consécutif à l'abandon des pratiques agricoles anciennes de pâturage extensif des massifs dunaires des côtes atlantiques, cet habitat montre d'importantes variabilités des cortèges floristiques au profit d'espèces chaméphytiques de manteaux préforestiers.

À cette menace s'en ajoutent d'autres :

- eutrophisation liée à la fréquentation ;
- saupoudrage sableux éolien lié à une trop grande dégradation des ceintures de végétation de la dune bordière, entraînant une asphyxie de la dune fixée ;
- destruction des habitats dunaires par les remblaiements, décharges, ou dans le cadre d'aménagements touristiques ou portuaires, de l'urbanisation littorale... ;
- plantation de résineux sur les parties les plus internes des dunes fixées ;
- camping sauvage ou organisé sur les dunes fixées ;
- extractions de sable, ouverture de carrières.

### Cadre de gestion

#### Rappel de quelques caractères sensibles de l'habitat

Ces végétations de dunes fixées ne supportent pas l'enfouissement et disparaissent rapidement dans les zones subissant un saupoudrage éolien en provenance de la dune bordière.

Cet habitat présente une grande sensibilité au piétinement et à l'eutrophisation, ainsi qu'à la fermeture du milieu par les ligneux.

## Recommandations générales

### Modes de gestion recommandés

D'une manière générale, la préservation des végétations de pelouses rases de dunes fixées n'est possible qu'en assurant parallèlement le maintien dans un bon état de conservation des ceintures de végétation situées vers la mer, notamment les ceintures de la dune bordière, à savoir la dune embryonnaire et la dune mobile, de manière à éviter un saupoudrage massif des végétations de la dune fixée et de l'arrière-dune.

Dans les sites fréquentés par le public, l'entretien des aménagements liés à la protection ou la restauration des massifs dunaires doit être assuré régulièrement, afin de maintenir une image de site entretenu et géré, et d'éviter les déprédations de clôtures et la pénétration dans les zones mises en défens.

L'information et la sensibilisation du public sont importantes (panneaux d'information ou d'interprétation *in situ*).

Il est souhaitable de ne pas enrésiner ni boiser les dunes fixées.

#### • *Opérations de gestion courante contribuant au maintien des états à privilégier*

Compte tenu des contraintes écologiques qui caractérisent cet habitat, il est souhaitable de préconiser la non-intervention.

Le rétablissement d'un pâturage extensif pourra être étudié au cas par cas, à condition d'exclure le pâturage hivernal avec nourrissage.

Sur les sites les plus fréquentés, la maîtrise de la fréquentation peut être organisée par la mise en défens de certaines zones sensibles et la canalisation des promeneurs.

#### • *Précautions relatives à certaines variantes particulières de l'habitat*

Mise en défens des parties les plus dégradées.

## Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Gestion expérimentale de certains sites par un pâturage extensif estival.

Mises en défens expérimentales des sites les plus dégradés, en vue d'apprécier les potentialités d'autorégénération de cet habitat.

Compléments sur la répartition et la typologie phytosociologique de cet habitat.

## Bibliographie

- BIORET F., 1994.  
BIORET F. et MAGNANON S., 1994.  
BOUZILLÉ J.-B. et HÉRAULT A., ROY C., 1987.  
DELVOSALLE L. et GÉHU J.-M., 1969.  
FAVENNEC J., 1997.  
GÉHU J.-M., 1963, 1964, 1969, 1975, 1982, 1985, 1986 et 1991.  
GÉHU J.-M. et FOUCAULT B. de, 1978.  
GÉHU J.-M. et FRANCK J., 1982.  
GÉHU J.-M. et GÉHU-FRANCK J., 1984a.  
GÉHU J.-M. et PETIT M., 1965.  
GÉHU J.-M. et TÜXEN R., 1971.  
LAHONDÈRE C., 1980.  
SISSINGH G., 1974.  
VANDEN BERGHEN C., 1958, 1964 et 1965.